



LA CAMPAGNE EST LANCÉE

La confrontation de lundi a enfin permis d'ouvrir un débat de fond sur les projets des différents tour, nous avons passé leurs programmes au peigne fin. Et la comparaison est éloquente.

candidates. A quatre semaines du premier

PAR CARL MEEUS

La campagne a enfin commencé ! Lundi dernier, le débat entre les cinq principaux candidats sur TF1 a donné le signal de départ de la présidentielle. Suivi en moyenne par 9,8 millions de téléspectateurs, avec un pic à 11,5 millions, ce rendez-vous, historique, a permis de

confronter les projets de François Fillon, d'Emmanuel Macron, de Marine Le Pen, de Benoît Hamon et de Jean-Luc Mélenchon. On imagine parfaitement le soulagement qu'ont dû pousser ces candidats. Enfin les affaires laissent place aux programmes ! Il aura fallu attendre le 20 mars, alors même que les primaires avaient donné le coup d'envoi de cette campagne, fin août pour les Républicains, début janvier pour les socialistes. Mais ce n'est pas la première fois sous la V^e République qu'une présidentielle démarre aussi tard. En 1988, François Mitterrand, président en exercice, attend le journal télévisé de 20 heures d'Antenne 2, le 22 mars, pour déclarer sa candidature. La campagne ne durera qu'un mois ! Jamais depuis 1965 et la première élection du chef de l'Etat au suffrage universel il n'y aura eu autant de débats télévisés ! Quatre pendant la primaire de la droite et du centre (trois avant le premier tour, un quatrième avant le second), quatre selon le même schéma pendant celle du PS, trois avant le premier tour du 23 avril. Onze débats, avant le classique duel de l'entre-deux-tours, qui permettent aux Français de voir les candidats confronter leurs projets, s'affronter entre eux et défendre leurs idées. Pendant les deux primaires, ces joutes télévisées ont été bénéfiques à François Fillon et à Benoît Hamon qui ont su déjouer les pronostics, se révéler aux électeurs et s'imposer le jour du vote. Alain Juppé et Manuel Valls étaient les favoris ? Ils ont été impitoyablement écartés.

Ce schéma se reproduira-t-il les 23 avril et 7 mai prochains ?

Dans une campagne présidentielle totalement inédite et imprévisible, tout est possible. En 2002, dans un scrutin où tout semblait joué d'avance, un mois avant le premier tour, les sondages plaçaient Jacques Chirac et Lionel Jospin largement en tête (24 et 22 % des intentions de vote selon Ipsos), suivis de Jean-Pierre Chevènement (11 %) et de Jean-Marie Le Pen (8 %) ! Le président du Front national arrivera à se glisser au dernier moment en deuxième position le 21 avril 2002. « Aucune campagne ne ressemble à une autre, estime Pierre Giacometti, ancien patron d'Ipsos et cofondateur de la société de conseil No Com. Chaque élection a son histoire. Celle-là a beaucoup d'ingrédients inédits : deux primaires, des débats télévisés avant le premier tour, un candidat mis en examen, les sondages qui placent la candidate du FN en tête et un candidat de moins »

François Fillon, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen et Benoît Hamon lors du premier débat sur TF1, lundi dernier. Deux autres débats sont prévus avant le premier tour : le 4 avril sur les chaînes d'info C-News et BFMTV, le 20 avril, à trois jours du scrutin, sur France 2.



CHARLES PLATIAU/REUTERS

"MACRON EST PORTEUR DU BILAN HOLLANDE"

HENRI DE CASTRIES

← de 40 ans, jamais élu, ayant créé un nouveau mouvement politique qui devient le favori des sondages en quelques semaines ! »

L'enjeu des quatre semaines qui viennent avant le premier tour est donc de savoir si François Fillon a les moyens de perturber le duel annoncé par les sondages entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron, sachant que Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon semblent hors jeu et se battent en réalité pour le futur leadership de la gauche. S'il veut regagner la deuxième place qualificative pour le second tour, François Fillon va devoir attaquer Emmanuel Macron. C'est en tout cas la stratégie que lui conseillent ses amis. Ainsi cet élu : « *Il faut dégonfler la baudruche Macron pour retrouver de l'air ! Il faut marteler que Macron = Hollande.* » Pour faire revenir l'électorat de droite qui s'est réfugié chez Macron après le « Penelopegate » et la mise en examen de François Fillon, l'ancien premier ministre doit le convaincre que son principal concurrent est davantage dans la perpétuation du quinquennat qui s'achève que dans l'alternance qu'il proclame. « *Ce n'est pas du renouvellement, c'est du recyclage* », s'insurge Henri de Castries, l'ancien patron d'Axa engagé au côté de François Fillon et qui compte intervenir de plus en plus médiatiquement pour défendre son candidat. « *Emmanuel Macron est porteur du bilan. Il faut qu'il l'assume, sinon où est la vérité ? Il a participé à quatre actes de la pièce qui a conduit au désastre. Partir au début du cinquième ne donne pas un brevet de non-responsabilité dans cette histoire !* »

« *Macron, c'est une start-up joyeuse !* » Ce constat d'un élu inquiète les dirigeants Républicains, qui trouvent leur candidat trop soucieux sur les images, peu souriant. Les difficultés qu'il a traversées depuis janvier ne le conduisent évidemment pas à sourire. Sa nature réservée non plus. Mais peut-on mener une campagne victorieuse sans afficher un visage au moins apaisé ? « *Il y a urgence à redonner du sourire* », estime un proche du candidat, qui ajoute néanmoins que la priorité est surtout de montrer la différence entre un Fillon, qui a la stature d'un homme d'Etat, et un Macron, qui revendique son inexpérience. Autour de Fillon, on reste persuadé que le projet primera. Il aurait donc tout à gagner dans la nouvelle phase de la campagne qui démarre. Et comme l'encourage un ami de l'ancien premier ministre, en référence à la guerre de 14-18, « *il faut sortir de la tranchée pour attaquer, même si Fillon a subi une préparation d'artillerie sans précédent* ». ■ CARL MEEUS

« **Macron, c'est une start-up joyeuse** », s'inquiète un élu **Républicain qui aimerait que Fillon retrouve le sourire dans sa campagne.**

« *Nous vivons l'un de ces moments tragiques dans la vie d'une démocratie où tout ce qui pourrait la sauver est discrédité et tout ce qui la perd est tabou* », constate l'essayiste, qui tire neuf enseignements de la situation actuelle. Mais les candidats sont loin d'en avoir tous pris conscience, comme l'attestent leurs programmes.

PAR NICOLAS BAVEREZ

1 Le quinquennat de François Hollande marque une accélération historique de la crise française. L'économie est partie en vrille sous l'effet du choc fiscal de 2012 et s'est installée en queue de peloton de la zone euro avec une croissance potentielle inférieure à 1 %, 6,6 millions de chômeurs, un déficit structurel de la balance commerciale (2,2 % du PIB) et des finances publiques (3,3 %). La dette est sortie de tout contrôle, culminant à 98,4 % du PIB au moment où s'amorce la remontée des taux d'intérêt. Le corps social s'est fracturé avec la paupérisation des Français, relégués au 28^e rang mondial pour la richesse par habitant. La France est devenue le troisième pays au monde le plus touché par les attaques terroristes en dehors des zones de guerre. Elle se trouve marginalisée en Europe – ce qui laisse l'Allemagne dans la situation intenable d'exercer seule le leadership du continent.

2 Jamais, depuis les années 1930, la situation du pays n'a été aussi critique, cumulant crise nationale, poussée des populismes, montée des menaces sous le feu croisé des djihadistes et des « démocraties » russe et turque. Jamais, depuis les années 1930, la classe politique n'a montré une telle impuissance pour répondre aux chocs économiques, technologiques, financiers et stratégiques. Nous vivons l'un de ces moments tragiques dans la vie d'une démocratie où tout ce qui pourrait la sauver est discrédité et tout ce qui la perd est tabou.

NICOLAS BAVEREZ : "MAINTENANT OU JAMAIS"

3 L'élection présidentielle de 2017 est exemplaire de la déconnexion de la politique française du réel et de la fragilité de notre nation. Elle constitue l'ultime chance de réformer notre pays avant qu'il ne bascule dans la violence. Pourtant, elle prend la forme d'une drôle de campagne qui ne parvient pas à poser les problèmes fondamentaux du pays et à faire émerger un mandat clair pour le redresser. Le débat télévisé entre les principaux candidats a ainsi vu une avalanche de promesses de nouvelles dépenses, de baisses d'impôts – telle la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages alors qu'ils ne sont plus que 45 % à acquitter l'impôt sur le revenu –, de projets utopiques – à l'image du revenu universel ou de la hausse du budget de la défense à 3 % du PIB dès 2018 – ou ruineux – comme la sortie de l'euro. Il a occulté les questions décisives de la reconstitution d'une production compétitive, du retour à l'équilibre des finances publiques, de la définition d'une stratégie globale pour assurer la sécurité, de l'indispensable refondation de l'Union européenne après le Brexit et l'élection de Donald Trump.

4 2017 reste une occasion unique pour relever la France. Son déclin est aberrant tant elle dispose d'atouts exceptionnels en termes de démographie, d'entrepreneurs et de cerveaux, de pôles d'excellence publics et privés, d'infrastructures, de patrimoine, de culture et de mode de vie. Il suffit de les valoriser au lieu de les détruire méthodiquement. Les remèdes au malheur français sont par ailleurs parfaitement connus : la reconstruction de l'offre productive, l'institution d'une flexisécurité du travail, la réduction des dépenses et des prélèvements publics, le réinvestissement dans l'Etat régalien et la sécurité, la refondation d'une nation inclusive. Enfin, après la déstabilisation du Royaume-Uni par le Brexit et des Etats-Unis par l'élection de Donald Trump, notre pays peut retrouver sa fierté et changer la donne pour lui-même comme pour l'Europe en faisant barrage à la poussée populiste.

5 La France reste la dernière des démocraties à n'avoir engagé aucune réforme sérieuse de son modèle économique et social. De la Suède et du Canada dans les



ARNAUD ROBIN/LE FIGARO MAGAZINE

années 1990 jusqu'à l'Espagne dans les années 2010 en passant par l'Allemagne avec son Agenda 2010 ou les Etats-Unis en 2009, tous ont montré qu'il était possible de renouer avec la croissance, de faire baisser drastiquement le chômage et de maîtriser l'endettement public. A quatre conditions : disposer d'un projet national cohérent ; s'appuyer sur un mandat clair des citoyens ; appliquer une mécanique de choc et de vitesse aux réformes pour dégager rapidement des résultats ; s'appuyer sur une méthode éprouvée et un calendrier précis.

6 Les Français sont parfaitement conscients de leur déclassement et de celui de la France. Ils ont payé le prix fort depuis trente-cinq ans pour l'enracinement de la démagogie et la sanctuarisation de tout ce qui a échoué. Ils sont aujourd'hui prêts aux réformes, comme le montre l'évolution des mentalités à propos de l'en-

treprise, de l'innovation, du rôle de l'Etat ou leur résistance au démantèlement de l'Union européenne et de la zone euro. Mais ils entendent à juste titre que l'on cesse d'entretenir les fléaux qui les hantent : le chômage, le déclassement, l'effondrement de l'éducation, les inégalités d'accès à la santé, l'explosion de la violence.

7 Le grand choix qui se dessine n'oppose pas les pseudo-patriotes aux mondialistes mais les réformistes aux populistes. La colère est légitime face à l'état catastrophique dans lequel plusieurs générations de dirigeants irresponsables ont réduit la France. Mais la colère ne fait pas une politique. Tout juste fournit-elle le terreau sur lequel prospèrent les démagogues. Les passions nationalistes, protectionnistes et xénophobes n'apportent aucune solution. La sortie de l'euro, indissociable d'un défaut sur la dette souveraine, ruinera les Français tout aussi sûrement que la faillite de l'Argentine en 2001 a fait basculer sa population dans la misère. Encore faut-il que les candidats réformistes donnent corps à l'espoir du redressement.

8 La situation de la France est trop grave pour relever seulement d'un homme ou d'une femme providentiels. Il ne suffit pas de conjurer le risque populiste en le reportant en 2022 ; il faut le traiter en éradiquant ses causes. Pour cela, il faut éviter à tout prix l'ingouvernabilité du pays, qui mettrait en péril la République. La France aspire à retrouver un chef à la tête de l'Etat. Elle est tout autant en quête d'un projet national, d'une majorité parlementaire et d'une méthode pour réaliser les réformes que tous savent indispensables mais que tous ont renoncé à entreprendre.

9 Face à un système politique et des institutions démocratiques profondément ébranlés, tout dépend des Français. Tout dépend de leur capacité à résister à la tentation de l'abstention et de l'extrémisme. Notre seul guide doit être le patriotisme. Le vrai. Celui qui consiste à préférer l'engagement à la fuite ou à l'enragement. Celui qui conduit à refuser la politique du pire, à conserver la foi dans la liberté et à se mobiliser pour le redressement de la France. ■

A lire : Chroniques du déni français, de Nicolas Baverez. Albin Michel, 400 p., 21,50 €.

SOCIÉTÉ : LES PROGRAMMES DES CANDIDATS

Sécurité, famille, impôts, entreprises, fonctionnaires... Les propositions de six candidats passées au

	DURCIR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES ALLOCATIONS CHÔMAGE	RÉTABLIR L'UNIVERSALITÉ DES ALLOCATIONS FAMILIALES	RÉTABLIR LE QUOTIENT FAMILIAL	SUPPRIMER LE TIERS PAYANT
 NICOLAS DUPONT-AIGNAN	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	OUI Revenir sur la double baisse du plafonnement du quotient familial et rétablir le plafond à 2 336 euros.	OUI Mettre fin à l'obligation de tiers payant généralisé.
 FRANÇOIS FILLON	OUI Encourager la reprise d'activité, en réformant les règles du régime d'assurance-chômage, notamment via l'introduction d'une dégressivité dans l'attribution des allocations. Responsabiliser les demandeurs d'emploi en rendant obligatoire la motivation d'un refus d'emploi et en sanctionnant un deuxième refus insuffisamment motivé.	OUI Rétablir l'universalité des allocations familiales, pour rendre son efficacité à notre politique familiale.	OUI Relever progressivement le plafond du quotient familial à 3 000 euros pour réduire l'impôt sur le revenu des familles.	OUI Abroger l'article 83 de la loi Touraine sur l'obligation d'appliquer le tiers payant, pour ne pas alourdir encore davantage les tâches administratives des médecins et leur redonner du temps médical au service des malades.
 BENOÎT HAMON	NE SE PRONONCE PAS	INTERMÉDIAIRE Préférer le caractère universel des allocations familiales sans conditions de ressources. Cela a un coût. Mettre ce point en débat. S'en ouvrir avec les partenaires sociaux.	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS
 MARINE LE PEN	NE SE PRONONCE PAS	OUI Mettre en œuvre une vraie politique nataliste réservée aux familles françaises, en rétablissant l'universalité des allocations familiales et en maintenant leur indexation sur le coût de la vie.	OUI Rehausser progressivement le plafond du quotient familial, rétablir la demi-part des veuves et veufs.	NE SE PRONONCE PAS
 EMMANUEL MACRON	OUI En contrepartie de droits nouveaux, réaliser un contrôle accru de la recherche d'emploi, pour lequel les moyens de Pôle emploi seront renforcés et les sanctions rendues justes et crédibles. A l'arrivée à Pôle emploi, un bilan de compétence sera réalisé dans les 15 jours. Si plus de deux emplois décents, selon des critères de salaire et de qualification, sont refusés, ou que l'intensité de la recherche d'emploi est insuffisante, alors les allocations seront suspendues.	NON Ne pas modifier les prestations familiales.	NE SE PRONONCE PAS	NON Prendre le temps d'évaluer les bénéfices du tiers payant et les contraintes qu'il pourrait induire. Privilégier non pas un tiers payant généralisé, mais un tiers payant généralisable, simple et efficace, permettant aux professionnels d'en faire bénéficier leurs patients sans contrainte.
 JEAN-LUC MÉLENCHON	NON Etablir le « droit opposable à l'emploi » en faisant de l'Etat l'employeur en dernier ressort : en cas de chômage de longue durée, l'Etat doit proposer un emploi au chômeur en lien avec sa qualification, sur une mission d'intérêt général. L'indemnisation par l'allocation-chômage se poursuit jusqu'à ce qu'un tel emploi soit proposé par l'Etat.	NE SE PRONONCE PAS	NON Remplacer l'injuste quotient familial fiscal actuel par un crédit d'impôt par enfant.	NON Créer des centres de santé pratiquant le tiers payant.

DIDATS AU BANC D'ESSAI

crible du comparateur de programmes réalisé par le Figaro et l'Institut Thomas More.



RÉVISER LA LOI TAUBIRA SUR LE MARIAGE DES COUPLES DE MÊME SEXE	ACCROÎTRE L'AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	RÉTABLIR LES PEINES PLANCHERS	CRÉER DES PLACES DE PRISON	AUGMENTER LES EFFECTIFS DE POLICE ET DE GENDARMERIE
NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	OUI Mettre en place des peines planchers pour les individus qui se livrent à une apologie des actes terroristes ; pour toute agression de fonctionnaire de police, de gendarmerie ou de pompier ; pour ceux qui bafouent les lois de la République et orchestrent les violences psychologiques telles que le mariage forcé ou la polygamie ; pour les auteurs de violences faites aux femmes.	OUI Création de 40 000 places de prison supplémentaires.	OUI Recruter 10 000 policiers et gendarmes sur la durée du quinquennat pour compenser les baisses d'effectifs des quinquennats Sarkozy et Hollande.
OUI Réécrire la loi Taubira, sans effet rétroactif et en concertation avec les associations concernées, en posant la règle que l'adoption plénière sera réservée aux couples de sexe différent, la filiation n'ayant de sens qu'à l'égard d'un homme et d'une femme. Dans le cadre de la concertation, il faudra s'interroger plus globalement sur les évolutions nécessaires de notre droit de l'adoption.	OUI Laisser chaque établissement choisir son dispositif d'accompagnement des élèves. Donner des outils d'autoévaluation et évaluer régulièrement les établissements. Confier progressivement aux chefs d'établissement du second degré la possibilité de recruter des professeurs et personnels.	OUI Rétablir les peines planchers en cas de récidive et fixer des peines minimales pour les crimes et délits les plus graves.	OUI Construire 16 000 places de prison en séparant les primo-délinquants, et notamment les mineurs, des autres détenus.	OUI Recruter 5 000 agents des forces de l'ordre et redéployer sur le terrain 5 000 policiers ou gendarmes occupés à des tâches administratives, soit un total de 10 000 agents supplémentaires au service de notre sécurité.
NON Le mariage pour tous a été un très grand progrès.	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	NON Ce n'est pas en construisant de nouvelles places qu'on réglera le problème.	OUI Pour la gendarmerie et la police, remplacer tous les départs en retraite et créer 5 000 postes supplémentaires.
OUI Créer une union civile (pacs amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif.	NE SE PRONONCE PAS	OUI Rétablir les peines planchers.	OUI Création de 40 000 places supplémentaires de prison en 5 ans.	OUI Mettre en place un plan de recrutement de 15 000 policiers et gendarmes.
NON Défendre le mariage pour tous, qui est un acquis fondamental du quinquennat en cours.	OUI Donner plus d'autonomie aux équipes éducatives. Elles seront suivies et évaluées. La formation des enseignants sera adaptée à ce nouveau cadre.	NE SE PRONONCE PAS	OUI Construire 15 000 places de prison supplémentaires sur le quinquennat.	OUI Recruter 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires en 5 ans, sur la base de 7 500 policiers et 2 500 gendarmes. Ces effectifs nouveaux seront affectés en premier lieu dans les zones prioritaires.
NON La reconnaissance des couples homosexuels à l'état civil n'est pas le sacrement reconnu par l'Eglise. Nous ne parlons pas de la même chose, bien que l'utilisation en commun du mot « mariage » prête à confusion.	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	OUI Ramener les effectifs de policiers et gendarmes à ceux de 2007.

IMMIGRATION : AU COEUR DU DÉBAT

	ÉTABLIR UN PLAFOND ANNUEL D'IMMIGRATION	SUPPRIMER L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT (AME)	DURCIR LES CONDITIONS DU REGROUPEMENT FAMILIAL	INTERDIRE LE VOILE À L'UNIVERSITÉ	SORTIR DE L'ESPACE SCHENGEN
 NICOLAS DUPONT-AIGNAN	OUI Réduire les flux actuels d'immigration et voter chaque année au Parlement un plafond d'immigration correspondant aux capacités d'accueil du pays concernant le marché du travail et le logement.	OUI Supprimer l'aide médicale d'Etat et la remplacer par une aide médicale exceptionnelle et provisoire, qui ne concernerait que les urgences sanitaires et les maladies contagieuses.	OUI Durcir les règles en matière de regroupement familial en faisant passer le délai minimal pour faire venir sa famille de 18 mois à 5 ans et supprimer le régime d'exception accordé aux Algériens. Imposer un niveau suffisant, officiellement attesté, de connaissance du français à l'entrée des candidats étrangers à l'immigration légale et au regroupement familial.	OUI Bannir tous les signes d'appartenance religieuse dans les universités comme à l'école, les hôpitaux, refuser toute forme d'accommodation.	OUI Rétablir le contrôle aux frontières (fin du système Schengen).
 FRANÇOIS FILLON	OUI Inscrire dans la Constitution le principe de quotas fixés par la loi, plafonnant le nombre de titres de séjour pouvant être délivrés chaque année au titre de l'immigration professionnelle et familiale, en fonction des capacités d'accueil de la France et des capacités d'intégration des demandeurs.	OUI Supprimer l'aide médicale d'Etat et la remplacer par une dispense de frais de santé limitée à la prise en charge des mineurs, des urgences et des maladies infectieuses, dans les établissements de santé agréés. Toute utilisation de la dispense donnera lieu à une information de l'Etat, dans le respect du secret médical, en vue d'examiner la situation de l'étranger au regard du droit au séjour (notamment au regard du titre « étrangers malades »).	OUI Durcir les exigences du regroupement familial et refuser la délivrance des titres de séjour pour raisons familiales en l'absence de perspective sérieuse d'intégration (tenant compte des ressources, du logement, de la couverture sociale, de la maîtrise de la langue française, du respect des valeurs de la République et du projet de vie en France).	NON Ne pas adopter une loi générale sur le voile à l'université. Donner la liberté aux conseils d'administration des établissements d'adopter des règlements intérieurs qui trancheront cette question.	NON Renforcer notre défense des frontières Schengen par des garde-côtes et une plus grande utilisation de Frontex. Expulser systématiquement de l'espace Schengen tout étranger reconnu coupable d'un crime ou d'un délit et en interdire l'accès à tout étranger condamné pénalement ou ayant participé à une entreprise terroriste.
 BENOÎT HAMON	NE SE PRONONCE PAS	NON Simplifier l'accès aux dispositifs de solidarité (CMU-C, ACS, AME).	NE SE PRONONCE PAS	NON Ne pas interdire le voile à l'université.	NE SE PRONONCE PAS
 MARINE LE PEN	OUI Réduire l'immigration légale à un solde annuel de 10 000.	OUI Supprimer l'aide médicale d'Etat réservée aux clandestins.	OUI Mettre fin à l'automatimité du regroupement et du rapprochement familial.	OUI Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public.	OUI Rétablir les frontières nationales et sortir de l'espace Schengen (un dispositif particulier pour les travailleurs frontaliers sera mis en place pour leur faciliter le passage de la frontière).
 EMMANUEL MACRON	NE SE PRONONCE PAS	NON Supprimer l'aide médicale d'Etat n'est pas une bonne idée.	NE SE PRONONCE PAS	NON Ne pas étendre l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'université.	
 JEAN-LUC MÉLENCHON	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	NON Essayer de convaincre, mais ne pas imposer.	OUI Sortir de l'impasse de Schengen.

RÉFORMER L'ETAT : UNE URGENCE

DANS QUELLE PROPORTION RÉDUIRE LE DÉFICIT PUBLIC ?	RÉDUIRE LE NOMBRE DE FONCTIONNAIRES	AUGMENTER LE BUDGET DES ARMÉES	COMMENT RÉDUIRE LES DÉPENSES DE SANTÉ	MAÎTRISER LES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS
NE SE PRONONCE PAS	NON Réduire le poids de la fonction publique, non par une réduction brutale du nombre de fonctionnaires, mais par la création de richesses et d'emplois privés et par la relocalisation de 1 million d'emplois.	OUI Sanctuariser le budget de la Défense à 2 % du PIB (1,5 % à l'heure actuelle) : faire passer le budget de 32 milliards d'euros (2015) à 42 milliards d'euros dans un premier temps, puis l'ajuster au PIB.	Mettre en place un modèle de santé préventif s'appuyant sur les nouvelles technologies et les nouveaux outils de dépistage qui permettra de diminuer les dépenses de Sécurité sociale.	NE SE PRONONCE PAS
Réaliser 100 milliards d'euros d'économies de dépenses publiques sur 5 ans.	OUI Remplacer un départ d'agent public sur deux en moyenne à l'échelle des fonctions publiques, ce qui permettra de réduire de 500 000 le nombre d'emplois publics en 5 ans tout en maintenant un niveau de recrutement significatif sur la période.	OUI Augmenter progressivement le budget de la Défense lors du quinquennat avec pour objectif d'atteindre 2 % du PIB à la fin de la prochaine loi de programmation militaire (LPM).	Ramener l'assurance-maladie à l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 milliards d'euros d'économies , en luttant contre toutes les sources de « non-qualité » du système de santé : soins redondants ou inutiles, non- observance des prescriptions, maintien en activité d'établissements de faible qualité, mauvaise coordination des soins, recours excessif à l'hôpital, prévention insuffisante, fraudes et abus, bureaucratie excessive.	OUI Encourager la mutualisation des compétences et laisser les collectivités s'organiser librement. Instaurer un mécanisme de bonus sur la dotation globale de fonctionnement pour encourager la bonne gestion.
Ne plus caler une politique publique sur la barre des 3 % de déficit.	NON Faire qu'il y ait plus de fonctionnaires, qu'il y en ait davantage dans l'Education nationale, et en recruter dans la fonction publique hospitalière.	OUI Faire préparer pour l'automne 2017 une loi de programmation en matière de Défense qui prévoira des moyens pour la Défense nationale à hauteur d'au moins de 2 % du PIB à la fin du quinquennat.	NE SE PRONONCE PAS	NON Ne plus baisser les dotations aux collectivités territoriales.
NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	OUI Augmenter, dès la première année du mandat, le budget de la Défense à 2 % du PIB, puis tendre vers 3 % à l'horizon de la fin du quinquennat.	Garantir la Sécurité sociale pour tous les Français, ainsi que le remboursement des risques pris en charge par l'assurance-maladie. Pérenniser son financement en simplifiant l'administration du système, en luttant contre la gabegie et en investissant dans les outils numériques en vue d'économies durables.	NE SE PRONONCE PAS
Prévoir une baisse de 3 points de la part des dépenses dans la richesse nationale (60 milliards d'économies par rapport au tendanciel).	OUI Réduire le nombre d'agents publics de 120 000 emplois sur la durée du quinquennat sans licenciements.	OUI Porter progressivement le budget de la Défense à 2 % du PIB en 2025.	Réaliser, grâce à un rythme maîtrisé de progression des dépenses de santé, 15 milliards d'euros d'économies sur 5 ans.	OUI Nouer avec les collectivités un pacte sur 5 ans, dans lequel sera contractualisée une baisse de 10 milliards de leurs dépenses.
S'exonérer du pacte de stabilité et des règles européennes encadrant les déficits.	NON Moins de fonctionnaires, c'est moins d'Etat, moins de service public, moins d'égalité.	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	NON Refuser les baisses de dotations mises en place par le gouvernement Hollande et garantir une dotation à la hauteur des missions transférées aux collectivités. Mettre un terme au remplacement des dotations de l'Etat par des fonds d'investissement ou des contrats de ruralité.

ECONOMIE : LEURS SOLUTIONS POUR FAIRE REDÉMARRER LA FRANCE

	RELEVER L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE	SUPPRIMER LES 35 HEURES	BAISSER LES CHARGES PESANT SUR LES ENTREPRISES	BAISSER LES COTISATIONS SALARIALES	BAISSER L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
 NICOLAS DUPONT-AIGNAN	NON Maintenir l'âge minimum de départ à la retraite et la durée de cotisations au niveau actuel.	INTERMÉDIAIRE Rétablir le dispositif d'exonération des heures supplémentaires qui assouplira les 35 heures : réduction de cotisations salariales et exonération d'impôt sur le revenu pour les heures supplémentaires afin de rendre du pouvoir d'achat aux Français et de récompenser le travail.	OUI Cibler les 20 milliards d'euros des dispositifs existants (CICE, pacte de responsabilité) vers des baisses de charges patronales en direction des entreprises exposées à la concurrence internationale. Exonérer de charges pendant 5 ans le recrutement en CDI d'un chômeur de longue durée.	OUI Augmenter les salaires nets de 10 % en diminuant les charges salariales de 30 % sur la durée du quinquennat.	OUI Baisser de moitié le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) pour les bénéfices réinvestis sur le sol français.
 FRANÇOIS FILLON	OUI Faire passer progressivement l'âge légal à 65 ans. Le dispositif de départ pour carrières longues sera étendu pour permettre aux personnes ayant commencé à travailler jeunes de prendre leur retraite dès 63 ans. L'âge maximal du taux plein sera maintenu à 67 ans.	OUI Mettre fin à la durée légale du travail à 35 heures et laisser chaque entreprise décider de son temps de travail par la négociation. L'accord collectif majoritaire s'imposera au contrat de travail. Aucun accord ne pourra se traduire par une réduction salariale, par rapport à la situation actuelle.	OUI Renforcer les allègements existants par un nouvel allègement de charges sociales et d'impôts de production, de 25 milliards d'euros, portant sur tous les salaires. Transformer le CICE en baisse des charges patronales pour un montant équivalent, durable et lisible.	OUI Mettre en place un abattement forfaitaire généralisé des cotisations sociales salariées, ce qui permettra une augmentation immédiate des salaires nets sur la fiche de paie de l'ordre de 350 € par an par salarié (700 € par an pour un ménage où les deux travaillent).	OUI Alléger l'impôt sur les sociétés (IS) pour renforcer la compétitivité de nos entreprises. Les contributions additionnelles à l'IS seront supprimées en 2018 et le taux d'IS sera diminué pour atteindre environ 25 % au terme du quinquennat. Cette mesure représente un effort de 10 milliards d'euros et permettra de tendre vers le taux moyen de l'Union européenne.
 BENOÎT HAMON	NON Maintenir et étendre les comptes pénibilité qui permettent à ceux qui ont eu les carrières les plus difficiles de partir plus tôt. Ne pas repousser l'âge de départ en retraite.	NON Remplacer la loi travail par une nouvelle loi qui encouragera la poursuite de la réduction du temps de travail sur la base du volontariat et par la négociation, renforcera le compte pénibilité et le compte personnel d'activité.	INTERMÉDIAIRE Calculer l'assiette des cotisations patronales sur la base de la valeur ajoutée et non plus sur le nombre de salariés.	NE SE PRONONCE PAS	INTERMÉDIAIRE Encourager les entreprises à réinvestir leurs bénéfices par la modulation de l'impôt sur les sociétés.
 MARINE LE PEN	NON Fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine.	NON Maintenir la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures. Autoriser la négociation sur l'allongement du temps de travail exclusivement au niveau des branches professionnelles et à la condition d'une compensation salariale intégrale (37 heures payées 37 ou 39 heures payées 39).	OUI Abaissier les charges sociales des TPE-PME. Cet allègement sera conditionné au maintien de l'emploi. Créer un dispositif « premier emploi » qui exonère totalement de charges la première embauche d'un jeune de moins de 21 ans par une entreprise, pour un délai maximum de 2 ans.	NE SE PRONONCE PAS	INTERMÉDIAIRE Maintenir le dispositif à taux réduit à 15 % de l'impôt sur les sociétés pour les TPE-PME et créer un taux intermédiaire à 24 % (au lieu de 33 %) pour les PME.
 EMMANUEL MACRON	INTERMÉDIAIRE Conserver un âge légal de la retraite à 62 ans. Mais ceux qui le souhaitent pourront choisir de travailler plus longtemps afin d'améliorer leur pension.	INTERMÉDIAIRE Pour certaines entreprises, les 35 heures sont adaptées. Pour d'autres, ce n'est pas le cas : elles auraient besoin que les partenaires sociaux puissent décider de travailler plus – par exemple pour répondre à des commandes – ou moins – par exemple pour éviter des licenciements.	OUI Supprimer les charges des microentreprises (auto-entrepreneurs) la première année et doubler les plafonds. Faciliter l'embauche des salariés peu qualifiés, en atteignant zéro charge générale au niveau du smic. Cette mesure remplacera le CICE.	OUI Augmenter le salaire net de chacun, en supprimant les cotisations chômage et maladie. Cette mesure sera financée par une hausse de la CSG.	OUI Réduire le taux d'IS jusqu'à la moyenne européenne de 25 %.
 JEAN-LUC MÉLENCHON	NON Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, ramener la durée de cotisation pour une retraite complète à 40 ans.	NON Appliquer réellement et immédiatement les 35 heures.	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS	NON Moduler l'impôt sur les sociétés selon l'usage des bénéfices pour encourager l'investissement en France : un taux réduit pour les bénéfices réinvestis en France, un taux plein pour les bénéfices distribués aux actionnaires.

BAISSER L'IMPÔT SUR LE REVENU	AUGMENTER LA TVA	SUPPRIMER L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE (ISF)	BAISSER LES DROITS DE SUCCESSION	COMMENT RÉFORMER LA FISCALITÉ DU PATRIMOINE
OUI Baisser l'impôt sur le revenu de 10 %.	NON Ne pas accabler les Français avec une hausse de la TVA.	NON Permettre aux contribuables de déduire sans limites dans leur déclaration ISF leurs investissements dans les entreprises réalisant un chiffre d'affaires de moins de 100 millions d'euros et dont les capitaux sont aux 2/3 français. La résidence principale sera exclue du calcul de l'ISF.	OUI Exonérer les successions en ligne directe à hauteur de 500 000 euros par part et faciliter la transmission d'entreprises en les exonérant de droits de succession et de donation sur 90 % de leur valeur (75 % aujourd'hui).	Alléger la fiscalité du capital qui fait fuir les investisseurs : s'inspirer du modèle allemand très simplifié qui applique un taux de 26,38 % à tous les investissements en capital et revenir à une taxation forfaitaire des plus-values inférieure à 25 %.
NON Dans la situation des finances publiques contraintes que nous connaissons, plutôt que de baisser l'impôt sur le revenu à court terme, baisser les charges patronales et salariales sur les entreprises et mener des réformes structurelles pour relancer l'activité.	OUI Mettre en place une « TVA compétitivité » en augmentant de 2 points le taux normal. Les taux intermédiaires resteront inchangés : les produits de première nécessité et les services publics ne seront donc pas touchés. Cette TVA compétitivité permettra de financer la baisse des charges salariales à nos entreprises, créer des emplois et faire contribuer les importations au redressement du pays.	OUI Supprimer l'ISF dès 2018 pour garder en France des capitaux qui seront investis dans des entreprises françaises et qui créeront des emplois en France. Remplacer les mécanismes de déduction existants sur l'ISF (qui financent les entreprises innovantes ou les fondations) par des mécanismes de même nature s'appliquant à l'impôt sur le revenu. La déduction de l'investissement dans les PME sera de 30 % dans la limite de 1 million d'euros pour un couple.	INTERMÉDIAIRE Surseoir aux droits de succession lors de la transmission familiale des PME, jusqu'à la cession effective de l'entreprise.	Mettre en place un taux unique d'imposition des revenus du patrimoine à 30 % pour favoriser l'investissement dans les entreprises et donc la création d'emplois en maintenant le régime fiscal actuel de l'assurance-vie et des livrets d'épargne populaire (notamment du Livret A).
NON Ne pas augmenter l'impôt sur le revenu.	INTERMÉDIAIRE Pour une fiscalité plus verte, moduler la TVA en fonction de l'empreinte environnementale.	NON Refuser d'exonérer de l'ISF les gros patrimoines financiers.	NE SE PRONONCE PAS	Ceux qui héritent d'un patrimoine et ceux qui sont obligés de s'endetter pour l'acquérir doivent être traités différemment. Pour aider les primo-accédants, la taxe foncière tiendra compte des emprunts.
OUI Baisser de 10 % l'impôt sur le revenu sur les trois premières tranches.	NON Refuser toute hausse de la TVA.	NON Maintenir l'ISF.	NE SE PRONONCE PAS	NE SE PRONONCE PAS
NE SE PRONONCE PAS	NON Exclure toute hausse de TVA.	INTERMÉDIAIRE Remplacer l'impôt de solidarité sur la fortune par un impôt sur la fortune immobilière, qui reposera uniquement sur les biens immobiliers, dans les mêmes conditions que l'ISF aujourd'hui.	NON Les droits de succession ne seront pas relevés.	Outre la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière, création d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus de l'épargne de l'ordre de 30 %, applicable à l'ensemble des revenus tirés du capital mobilier (intérêts, dividendes, plus-values mobilières, etc.).
NON Transformer la CSG et l'impôt sur le revenu en un nouvel impôt citoyen sur les revenus, garantissant les recettes de la Sécurité sociale et de l'Etat. Rendre l'impôt sur le revenu plus progressif (14 tranches contre 5 aujourd'hui).	NON Réduire la TVA sur les produits de première nécessité, revenir sur les hausses récentes et réinstaurer une TVA grand luxe pour financer ces baisses.	NON Renforcer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).	NON Augmenter les droits de succession sur les gros patrimoines et créer un héritage maximum pour les fortunes les plus importantes (égal au patrimoine des 0,01 % les plus riches, soit 33 millions d'euros en 2012).	Imposer les revenus du capital comme ceux du travail par une assiette large et unifiée.

JEAN-THOMAS LESUEUR

"UN VRAI CHOIX DE SOCIÉTÉ"

Le temps est venu, pour les candidats, d'exprimer leur vision de l'avenir de la France, estime le délégué général de l'Institut Thomas More, think tank libéral-conservateur indépendant.

Le Figaro magazine – Les programmes des différents candidats vous semblent-ils à la hauteur des enjeux de cette élection présidentielle ?

Jean-Thomas Lesueur – Disons, au moins, que les programmes expriment des options franchement différentes. Il y a des candidats nettement de gauche, des candidats vraiment à droite – cela me paraît assez sain. Si les dernières semaines de la campagne permettent enfin une vraie confrontation des programmes, on verra les différences et les oppositions de fond. Y compris, quoi qu'en disent Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, entre Emmanuel Macron et François Fillon. Leur France n'est pas la même.

Comment situez-vous le programme d'Emmanuel Macron : à droite ou à gauche ?

Il le dit lui-même, il est « progressiste ». Il revendique sa filiation avec la deuxième gauche des années 70. Dans les faits, ses propositions sont globalement dans la ligne du quinquennat finissant. Et ses propositions économiques, à caractère libéral, ne suffisent pas à le placer à droite, même un peu ! Il faut arrêter de confondre le libéralisme et la droite. Son rapport à la nation, à l'identité, à la culture, à la famille, à la transmission ne sont assurément pas de droite.

Et que pensez-vous de celui de François Fillon ?

Il me semble globalement plus solide, plus réaliste : c'est assez net sur les finances publiques, la fiscalité des entreprises, la lutte contre le terrorisme ou l'autonomie scolaire, pour parler de sujets très divers. On voit assez lisiblement quel est son projet. Ce qui lui manque, c'est une part d'émotion et un cadre symbolique. Il s'adresse à la raison, mais ça ne suffit pas, surtout en une période où notre pays doute tant de lui et de son avenir – je ne m'explique pas, à ce titre, que la droite déserte à ce point le champ culturel...



ARNAUD ROBIN/LE FIGARO MAGAZINE

« Il va falloir refonder le modèle français », annonce Jean-Thomas Lesueur.

Deux France semblent s'affronter : l'une réformiste, l'autre tentée par l'immobilisme. Comment expliquer un tel clivage ?

Je vous répondrais que c'est le candidat En Marche ! qui, paradoxalement, me paraît le plus incarner l'immobilisme. Le « bougisme » formel d'Emmanuel Macron masque mal, me semble-t-il, la continuation du quinquennat de François Hollande dans laquelle s'inscrit son programme. Age de la retraite, 35 heures, impôt sur le revenu, allocations familiales : il propose le statu quo ou des évolutions à la marge. Et il ne dit rien sur l'immigration, ce qui est tout de même étrange, compte tenu de l'importance du sujet aux yeux des Français.

Quels vont être les thèmes structurants de la campagne ?

Il faut d'abord souhaiter qu'il y en ait ! L'élection présidentielle est censée être

la « grande explication » que la France a avec elle-même tous les cinq ans, et il est temps que les candidats présentent aux Français leur vision pour le pays. Je vois trois thèmes majeurs qui devront être traités. Un premier évidemment économique et social, autour des questions de la croissance, de l'emploi, des entreprises et de la réforme de l'Etat qui pèse tant sur l'économie.

Un deuxième est celui de la sécurité, la sécurité du quotidien, du bout de la rue, du métro et des trains de banlieue – le traitement de la menace terroriste, qui a réintroduit dans le débat politique et dans la vie des Français les questions de la guerre, de la vie, de la mort et la défense de ce que nous sommes.

Cela conduit au troisième thème qui est celui de l'identité, avec les défis de l'immigration, de la culture commune et de la paix civile. Cela pose la question de la politique migratoire bien sûr, mais aussi celles de l'intégration, de l'école, de la maîtrise du français et d'une politique culturelle qui célèbre plutôt qu'elle ne culpabilise.

Les Français ont-ils conscience qu'ils sont confrontés à un vrai choix de société, lourd de conséquences pour les générations futures ?

Je crois que oui. Les gens, les vrais, sont souvent plus lucides que les responsables politiques. Le chômage, la file d'attente aux urgences, l'école qui n'instruit plus, l'insécurité, grande et petite : les gens la vivent. S'ils n'ont pas forcément une vue d'ensemble des problèmes, ils devinent que nous sommes au bout d'un cycle et qu'il va falloir profondément refonder le modèle français. C'est aux candidats à l'élection présidentielle de montrer la direction.

■ PROPOS RECUEILLIS
PAR GHISLAIN DE MONTALEMBERT

MÉTHODOLOGIE : les données sont extraites du comparateur des programmes réalisé par Le Figaro et l'Institut Thomas More, outil de suivi et d'analyse des propositions des candidats à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai prochains (disponible sur www.lefigaro.fr/elections/presidentielles). Les sources utilisées sont les livres, brochures, cahiers, documents de campagne publiés par les candidats, leur site internet et leurs interventions dans les médias (presse écrite et audiovisuelle, réseaux sociaux).